

FCP de droit français

**LMdG OPPORTUNITES
MONDE 100 (EUR)**

RAPPORT ANNUEL

au 29 juillet 2022

**Société de gestion : UBS La Maison de Gestion
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : RSM Paris**

UBS La Maison de Gestion - 4 place St Thomas d'Aquin - 75007 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	5
3. Rapport de gestion	6
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du Commissaire aux Comptes	14
6. Comptes de l'exercice	19

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) - Part R
ISIN : FR0007019997

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif principal, sur la durée de placement recommandée de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence composé à hauteur de 50% Euro STOXX 50, de 40% Euro MTS 3/5 ans et de 10% Bloomberg Barclays Global Aggregate Treasuries Total Return Index Hedged EUR.

Le processus d'allocation d'actifs est basé sur une analyse macroéconomique fondamentale. Le FCP sera exposé aux marchés des actions via des OPC de classification « actions » sélectionnés par la Société de gestion afin d'offrir une exposition conforme à l'objectif de gestion de LMDG Opportunités Monde 100 (EUR).

Les actions en direct seront sélectionnées en priorité par les opportunités offertes par les écarts entre le prix de marché d'un titre et sa valeur intrinsèque établie par notre recherche interne, avec l'appoint de recherche externe. La sélection des titres s'effectue à partir d'une approche micro-économique qui intègre les fondamentaux de l'entreprise : financiers, qualité du management, potentiel de développement du secteur et de l'entreprise au sein de son secteur. Cette sélection au cas par cas et hors indice de référence constitue la stratégie du « stock-picking ».

La politique d'investissement est discrétionnaire et vise à rechercher des stratégies dynamiques et diversifiées principalement sur les marchés actions pour atteindre l'objectif de performance. Les critères de sélection des OPC mis en portefeuille reposent sur une double analyse :

- statistique : performance relative 1-3-5 ans / nombre de trimestre en surperformance sur 5 ans / sous performance trimestrielle maximale/ ratio d'information 1-3-5 ans...

- qualitative : visibilité sur le style de gestion / composition, organisation et stabilité de l'équipe de gestion/ analyse des ressources, appuyée de contacts directs et fréquents avec les gérants des OPC retenus.

Par ailleurs, Le FCP pourra accroître son exposition par le recours au levier, dans la limite de 1 fois son actif, l'effet de levier pouvant résulter :

- de l'emprunt de liquidités ou d'instruments financiers
- du recours à des instruments dérivés. Le fonds pourra être investi :

- Jusqu'à 100% de son actif aux marchés actions, en direct et/ou via des OPC
- Jusqu'à 50% de son actif en instruments du marché monétaire (en direct ou via des OPC) et autres titres de créances

- Jusqu'à 20% de son actif à des titres spéculatifs ("high yield") en direct et/ou via des OPC ; et

- Jusqu'à 30% de son actif sur les pays émergents. Ces 30% maximum seront répartis, à la discrétion du gérant sur la poche actions et/ou sur la poche taux. L'exposition aux indices de volatilité implicite, à travers des futures, comme le VIX et VSTOXX, sera comprise dans une fourchette entre 0% et 3% (en notionnel) de l'actif net du fonds.

Le fonds peut, dans la limite de 10% de l'actif net, investir dans des OPCVM dans le but de générer un surcroît de performance indépendant de la direction des marchés. Pour ce faire, il investit notamment dans des OPCVM de performance absolue.

A titre accessoire, le Fonds peut s'exposer sur les marchés des matières premières au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières et/ou métaux précieux (or ou autres métaux précieux). Le degré d'exposition aux matières premières et aux métaux précieux au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières est compris entre 0% et 10%. Le degré d'exposition aux matières premières (hors métaux précieux) au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières est inférieur à 5%.

Caractéristiques essentielles :

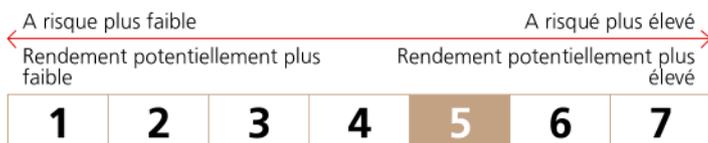
Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 10h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- **Risque de crédit :** risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- **Risque de contrepartie :** risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- **Risque de liquidité :** risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- **L'utilisation de produits dérivés** peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- **La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.**

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) - Part I
ISIN : FR0013260304

Société de gestion : UBS La Maison de Gestion

Objectifs et politique d'investissement

Le FCP a pour objectif principal, sur la durée de placement recommandée de réaliser une performance supérieure à celle de son indice de référence composé à hauteur de 50% Euro STOXX 50, de 40% Euro MTS 3/5 ans et de 10% Bloomberg Barclays Global Aggregate Treasuries Total Return Index Hedged EUR.

Le processus d'allocation d'actifs est basé sur une analyse macroéconomique fondamentale. Le FCP sera exposé aux marchés des actions via des OPC de classification « actions » sélectionnés par la Société de gestion afin d'offrir une exposition conforme à l'objectif de gestion de LMDG Opportunités Monde 100 (EUR).

Les actions en direct seront sélectionnées en priorité par les opportunités offertes par les écarts entre le prix de marché d'un titre et sa valeur intrinsèque établie par notre recherche interne, avec l'appoint de recherche externe. La sélection des titres s'effectue à partir d'une approche micro-économique qui intègre les fondamentaux de l'entreprise : financiers, qualité du management, potentiel de développement du secteur et de l'entreprise au sein de son secteur. Cette sélection au cas par cas et hors indice de référence constitue la stratégie du « stock-picking ».

La politique d'investissement est discrétionnaire et vise à rechercher des stratégies dynamiques et diversifiées principalement sur les marchés actions pour atteindre l'objectif de performance. Les critères de sélection des OPC mis en portefeuille reposent sur une double analyse :

- statistique : performance relative 1-3-5 ans / nombre de trimestre en surperformance sur 5 ans / sous performance trimestrielle maximale/ ratio d'information 1-3-5 ans...

- qualitative : visibilité sur le style de gestion / composition, organisation et stabilité de l'équipe de gestion/ analyse des ressources, appuyée de contacts directs et fréquents avec les gérants des OPC retenus.

Par ailleurs, Le FCP pourra accroître son exposition par le recours au levier, dans la limite de 1 fois son actif, l'effet de levier pouvant résulter :

- de l'emprunt de liquidités ou d'instruments financiers
- du recours à des instruments dérivés. Le fonds pourra être investi :

- Jusqu'à 100% de son actif aux marchés actions, en direct et/ou via des OPC
- Jusqu'à 50% de son actif en instruments du marché monétaire (en direct ou via des OPC) et autres titres de créances

- Jusqu'à 20% de son actif à des titres spéculatifs ("high yield") en direct et/ou via des OPC ; et

- Jusqu'à 30% de son actif sur les pays émergents. Ces 30% maximum seront répartis, à la discrétion du gérant sur la poche actions et/ou sur la poche taux. L'exposition aux indices de volatilité implicite, à travers des futures, comme le VIX et VSTOXX, sera comprise dans une fourchette entre 0% et 3% (en notionnel) de l'actif net du fonds.

Le fonds peut, dans la limite de 10% de l'actif net, investir dans des OPCVM dans le but de générer un surcroît de performance indépendant de la direction des marchés. Pour ce faire, il investit notamment dans des OPCVM de performance absolue.

A titre accessoire, le Fonds peut s'exposer sur les marchés des matières premières au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières et/ou métaux précieux (or ou autres métaux précieux). Le degré d'exposition aux matières premières et aux métaux précieux au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières est compris entre 0% et 10%. Le degré d'exposition aux matières premières (hors métaux précieux) au travers d'OPCVM répliquant la performance d'indices de matières premières est inférieur à 5%.

Caractéristiques essentielles :

Les demandes pour obtenir le remboursement de ses parts sont centralisées chaque jour ouvré, jusqu'à 10h00 CET auprès du dépositaire et exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative qui sera calculée suivant les cours de clôture de bourse du jour même, soit à cours inconnu ; les règlements y afférents interviennent à J+3 (J étant le jour de centralisation).

L'OPCVM réinvestit ses revenus.

Recommandation :

Cet OPCVM pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur argent dans les 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de cet OPCVM reflète principalement les risques des marchés des actions, des taux, du crédit et du change sur lesquels il est investi.

Les données historiques, telles que celles utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». L'OPCVM peut également être exposé aux risques ci-dessous, qui ne sont pas adéquatement pris en compte par l'indicateur de risque et dont la survenance peut avoir un impact sur la valeur liquidative :

- **Risque de crédit :** risque que les émetteurs des instruments de dette puissent faire défaut ou que leur notation de crédit soit dégradée.
- **Risque de contrepartie :** risque de défaillance d'une contrepartie l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis du fonds.
- **Risque de liquidité :** risque que le gérant soit dans l'incapacité de vendre ses positions dans des conditions satisfaisantes afin de faire face à ses engagements, étant donné les faibles volumes d'échanges sur les marchés financiers.
- **L'utilisation de produits dérivés** peut entraîner une amplification des mouvements de titres du portefeuille.
- **La description des risques, ci-dessus, n'est pas exhaustive et les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance du prospectus dans son intégralité et consulter des conseillers professionnels si nécessaire.**

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Principaux Changements :

- Changement d'adresse de la société de gestion
- Modifications des titres intégrant des dérivés
- Changement d'adresse du dépositaire et valorisateur.

3. RAPPORT DE GESTION

Troisième trimestre 2021

Économie : accélération et inflation confirmées

Depuis le début de l'année le monde connaît une reprise économique synchronisée. Tous les pays ou presque ont été à l'arrêt au même moment en 2020 et tous ou presque redémarrent simultanément en 2021. Les mesures d'aide aux entreprises et aux ménages ainsi que les dépenses publiques engagées stimulent la demande tandis que les producteurs de matières premières ou de biens manufacturés -qui ont dû préserver leur trésorerie pendant la pandémie- n'ont ni stocké ni investi et ne peuvent à présent assouvir les besoins de leurs clients. Les prix se tendent. Les pénuries se multiplient. Cela a indéniablement freiné la croissance sur le dernier trimestre, sans pour autant la compromettre. Conséquence directe, les chiffres officiels d'inflation, très faibles dans nos économies depuis plusieurs décennies, dépassent désormais les objectifs des Banques centrales laissant craindre un changement prématuré de politique monétaire. Une grande partie de cette inflation est « transitoire » et ne subsistera pas après 2022, une fois que l'offre se sera ajustée et que les effets de base seront estompés. Les Banques centrales devraient donc pouvoir tenir leur engagement de maintenir une politique monétaire expansionniste sur les prochains trimestres. La Chine poursuit la reprise en main de son économie. L'objectif louable de partage des richesses du nouveau plan « Prospérité commune » doit augmenter et pérenniser la croissance potentielle mais il occasionne dans l'immédiat de vives tensions sur les marchés : les nouvelles réglementations encadrant la spéculation immobilière, par exemple, ont asséché la trésorerie du promoteur Evergrande, dont la faillite probable a accru l'inquiétude des investisseurs internationaux. Avec 260 milliards de dette sur la balance, une aggravation de la situation pourrait effectivement devenir systémique, ce qui n'est pas certain à ce stade : les cessions d'actifs et le renflouement public laissent espérer un défaut organisé sans dégâts en cascade. Ces différents éléments nous conduisent cependant à revoir les perspectives de croissance du PIB mondial pour 2021 de 6,5% à 6% suivie de 5% en 2022.

Quatrième trimestre 2021

Économie : reprise sous contraintes

La dynamique de croissance ne se dément pas sur le dernier trimestre. La demande en biens de consommation reste vive et compense l'atonie de certains services encore impactés par les contraintes sporadiques aux déplacements.

En fin de trimestre, Jerome Powell, le chef d'orchestre de la politique monétaire américaine, fraîchement renouvelé à son poste par le Président Biden, fait semblant de lutter contre l'inflation : l'argument de la furtivité n'étant plus audible, il adopte un discours plus volontaire, limite martial, pour répondre à la gronde des consommateurs alarmés par une augmentation des prix de près de 7% en rythme annuel. Un joli prétexte pour normaliser facialement la politique monétaire en annonçant de futures hausses des taux directeurs, dont l'effet concret sur l'inflation restera anecdotique: tout d'abord parce que les taux réels demeureront négatifs ce qui n'est pas vraiment une politique monétaire restrictive, mais surtout parce que l'augmentation des prix que l'on observe en 2021 provient principalement de deux facteurs : les effets de base (on compare les prix à ceux de l'année dernière, lorsque l'économie tournait au ralenti) et d'une désorganisation des producteurs qui n'ont pas pu livrer pendant la reprise autant de produits énergétiques, de matières premières ou de biens -intermédiaires et finis- que nécessaire. Mécaniquement, l'inflation va s'infléchir tout au long de 2022, pour converger vers les objectifs des Banques centrales, ce qui permettra à la Fed de se réjouir de l'efficacité de ses actions sans que celles-ci ne compromettent la croissance du PIB qu'il a fallu massivement soutenir ces derniers mois.

La Chine poursuit la reprise en main de son économie avec l'objectif de partager plus largement les fruits de la croissance. Cet objectif louable entraîne des décisions brutales qui déstabilisent plusieurs secteurs d'activité, le dernier en date étant l'immobilier. Les difficultés d'Evergrande sont cependant restées circonscrites et n'ont pas affecté le secteur financier, ni la croissance chinoise dans son ensemble qui devrait achever 2021 sur une progression proche de 8%.

La crise sanitaire, elle, connaît un rebondissement en fin de trimestre avec l'apparition fin novembre d'une souche virale hautement contagieuse dont la dangerosité reste à évaluer précisément. L'impact macroéconomique sur la fin d'année reste limité et permet au monde d'achever une année de rebond qui aurait été plus spectaculaire encore si les pénuries n'avaient perturbé la production mondiale et si les capacités de fret avaient été supérieures.

Premier trimestre 2022

Économie : bien cher pétrole...

Une inflation transitoire et une croissance installée devaient permettre à l'économie mondiale de poursuivre sa convalescence en 2022 avec une progression du PIB mondial de 4,6%. Dès le premier trimestre, les événements géopolitiques ont tristement compromis ce scénario. Sur le plan économique -et l'analyse se cantonnera à cela- l'attaque de la Russie sur l'Ukraine produit des effets dévastateurs et durables : immédiatement, la confiance est brisée sur les marchés financiers, entraînant des mouvements de désengagement massifs justifiés par la probabilité non-nulle d'une aggravation du conflit. La globalisation de la guerre avec une implication de l'OTAN aurait en effet des développements totalement imprévisibles. En même temps, les cours des matières premières directement ou indirectement contrôlées par la Russie s'envolent : leur disponibilité est conditionnée à la volonté des Russes de poursuivre les livraisons et à la volonté des Alliés de les accepter... Le prix de l'énergie flambe avec un pétrole qui frôle ponctuellement début mars

140 dollars le baril, sous l'effet de dénouements de contrats financiers qui exagèrent le mouvement haussier. Sur les marchés de changes la réaction est plus mesurée avec une appréciation modeste du dollar et du franc suisse, valeurs refuges traditionnelles dans les périodes de stress. De manière plus surprenante, aucune détente n'est observée sur les taux malgré les conséquences de cette guerre sur la croissance et la sécurisation concomitante des actifs. Les investisseurs restent convaincus que le resserrement monétaire (hausse des taux puis réduction du bilan hypertrophié des principales banques centrales) est incontournable du fait de l'accélération de l'inflation, qui atteint il est vrai des niveaux particulièrement élevés et qui vont le rester quelques semaines encore du fait de la guerre. La BCE l'a promis : elle cesse dès le troisième trimestre de créer des euros. Cette annonce n'est pas surprenante car elle produit des effets sur le taux de change et donc sur le coût de nos importations de pétrole. La Fed l'a promis : elle converge rapidement vers une politique monétaire plus "neutre" que les analystes quantifient à 2,5% pour le taux directeur. En mars, cette politique progressivement plus restrictive s'est engagée avec une première hausse de 0,25 point de base. Elle n'a pourtant aucune incidence sur l'inflation qui provient de toute évidence de perturbations de l'offre encore désorganisée par la crise sanitaire et les difficultés d'approvisionnement : serrer le kiki du consommateur américain n'augmente pas la quantité de pétrole disponible. Il semble donc vraisemblable que le point d'atterrissage de cette politique monétaire soit moins pénalisant pour l'économie que ne le laisse supposer le discours volontariste (pour rester crédible) de Monsieur Powell, avec des taux réels, in fine, toujours fortement négatifs.

Deuxième trimestre 2022

Économie : ajuster la demande à une offre contrainte

Force est de constater, en ce premier semestre, que les anticipations macroéconomiques qui étaient les nôtres ne se sont pas concrétisées. Nous pensons que l'inflation, transitoire en grande partie, serait tout à fait digeste car la croissance économique -généreuse- permettrait d'en adoucir les effets le temps que l'offre s'ajuste à une demande vigoureuse. La guerre survenue au premier trimestre -et surtout sa durée, bien supérieure à ce que prévoient les spécialistes- bouleverse radicalement ce scénario initial. Elle détruit de la croissance par l'augmentation des prix et la raréfaction de nombreuses matières premières parmi lesquelles le gaz et le pétrole. Les sanctions économiques bouleversent plus encore les chaînes d'approvisionnement. Ces mêmes causes accentuent la pression sur les prix à court terme et propulsent vers 9% le rythme de l'inflation américaine, au plus haut depuis 40 ans. Afin d'éviter d'être soupçonnée de laxisme et d'affirmer son autorité, la Réserve fédérale (Fed) durcit le ton et remonte ses taux davantage que prévu. Elle vise surtout à ne pas ancrer durablement chez les ménages, les entreprises ou les Etats que de tels niveaux d'inflation seraient la norme et empêcher ainsi les effets ultérieurs cumulatifs, par les salaires notamment. Nous n'anticipons pas non plus une telle réaction de la banque centrale face à ce choc exogène. Les taux longs se tendent et la récession devient plus probable, même si elle entraînerait plus de dégâts encore que l'inflation actuelle sur le consommateur américain. Le dollar profite de cette politique monétaire et de la situation géopolitique particulièrement anxiogène pour s'apprécier jusqu'à tutoyer la parité avec l'euro. Ce qui devrait être une bonne nouvelle pour nos exportations est en réalité un handicap additionnel car l'inflation de nos intrants, préoccupation du moment, est amplifiée par la faiblesse de notre monnaie et que nos exportations sont empêchées par le ralentissement chinois et l'insuffisance de la production. Les indices boursiers, logiquement, souffrent de ce contexte particulièrement complexe : les bénéfices sont menacés par le ralentissement économique tandis que les multiples de valorisation pâtissent mécaniquement de la hausse des taux. Sur les produits de taux, cela se traduit également par une dépréciation franche de la valeur de marché des obligations. Sans que cela ne constitue une excuse ou un dédouanement, les allocations diversifiées qui mixent actions et obligations connaissent ainsi leur pire semestre en près d'un siècle..

Perspectives : éviter la fragmentation

L'inflation tarde à s'infléchir mais le mouvement semble vraisemblable sur le prochain semestre : la reprise des déplacements observée dans le monde malgré le confinement de la Chine devrait permettre au consommateur de mieux réallouer ses dépenses entre les produits et les services, soulageant ainsi la pression sur les prix des premiers. Joe Biden en fait une priorité nationale. Pour y parvenir, il a à sa main une arme efficace qui consisterait à renoncer à tout ou partie des droits de douane qui frappent actuellement les importations chinoises. Même sans cela, le temps qui passe laisse deviner une modération de l'inflation, calculée par la variation des prix d'une année sur l'autre. Les effets de base (c'est-à-dire la comparaison aux prix du deuxième semestre 2021 qui avaient déjà fortement progressé) rendent le pourcentage de progression supplémentaire moins élevé. Enfin, le ralentissement économique regrettable que nous traversons limite la demande et donc la hausse des prix : la « stagflation » définie comme le maintien de l'inflation en l'absence de croissance nous semble ne pas pouvoir durer bien longtemps, comme l'illustre le pétrole qui, en fin de trimestre, reflue significativement par rapport au pic atteint au début de la guerre. Le rythme d'augmentation des prix devrait donc se modérer sur les mois à venir, pour revenir vers 4% dans le monde en 2023. Un score encore élevé, mais moins délicat à gérer pour les banques centrales. Il paraît donc probable que les taux longs, à l'origine de la contraction des multiples de valorisation, freinent leur hausse voire amorcent au second semestre une salutaire décrue pour trois raisons. Une moindre croissance économique ne justifie pas une tension additionnelle sur les taux. Le reflux de l'inflation vers des niveaux moins douloureux motiverait également une baisse des taux longs. Enfin l'offre et la demande d'obligations qui détermine le niveau du taux d'intérêt devrait trouver un point équilibre plus modéré car les déficits budgétaires se stabilisent (post Covid) quand l'épargne reste abondante. Dans ces conditions, les impulsions de la Fed sont attendues moins restrictives sur les prochains trimestres. La Banque centrale européenne (BCE), quant à

elle, doit manoeuvrer plus finement pour éviter la fragmentation de la Zone euro qu'entraînerait un nouvel écartement des taux entre les États notamment l'Italie (ce qui suppose de nouvelles actions ciblées, sans que les outils nécessaires ne soient aujourd'hui disponibles) tout en défendant la devise et en jugulant l'inflation (ce qui suppose des actions ... dans le sens inverse des premières). La croissance ralentit mais restera positive en 2022 dans le monde et les anticipations pour 2023 montrent une légère accélération, avec respectivement 3% et 3,2% de progression du Produit intérieur brut (PIB) mondial. Ce n'est pas une crise systémique. Le resserrement monétaire cessera avant de fragmenter totalement l'économie.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LMdG FLEX COURT TERME (EUR) I	4 388 447,72	
UBS AG LONDON ZCP 29-12-28	2 000 000,00	
COSTCO WHOLESALE CORP	951 573,72	687 070,33
UNITEDHEALTH GROUP INC	1 442 777,28	
LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND PART I2UH	1 384 586,94	
SIEMENS HEALTHINEERS AG	161 128,16	1 147 698,35
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	987 496,33	243 848,64
TOTALENERGIES SE	652 119,24	576 171,97
ASTRAZENECA PLC	936 807,78	240 453,51
DANAHER CORP	1 167 814,64	

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :
 - o Prêts de titres :
 - o Emprunt de titres :
 - o Prises en pensions :
 - o Mises en pensions :
- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 17 743 583,90
 - o Change à terme :
 - o Future : 12 374 163,01
 - o Options : 5 369 420,89
 - o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)

(*) Sauf les dérivés listés.

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p style="text-align: right;">Total</p>	
<p>Instrument financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p style="text-align: right;">Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p style="text-align: right;">Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p style="text-align: right;">Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

REGLEMENTATION SFTR EN EUR

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

FRAIS D'INTERMEDIATION

Conformément à l'article 314-82 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un compte-rendu précisant les conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a eu recours pour l'exercice précédent, à des services d'aide à la décision d'investissement et d'exécution d'ordres. Ce document est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/notre-demarche-responsable>

POLITIQUE DE BEST SÉLECTION

UBS La Maison de Gestion applique une politique de sélection des intermédiaires visant à obtenir le meilleur résultat possible lors de l'exécution des ordres passés pour les portefeuilles gérés, en prenant en compte les critères de prix, coût, rapidité, probabilité d'exécution et de règlement, taille et nature de l'ordre, ou de toute autre considération relative à l'exécution de l'ordre. Les intermédiaires font l'objet d'un processus de sélection rigoureux faisant intervenir les départements contrôle des risques, conformité et contrôle interne, juridique, gestion et la table de négociation et d'une évaluation régulière en comité broker sur la base des votes des différents départements. Par ailleurs, la politique de sélection des intermédiaires est revue au moins annuellement et peut être adaptée le cas échéant.

La politique de best selection est disponible sur le site de la société de gestion à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/notre-demarche-responsable>

DROITS DE VOTE

Conformément à l'article 319-21 du règlement général de l'AMF, UBS La Maison de Gestion établit un rapport rendant compte des conditions dans lesquelles UBS La Maison de Gestion a exercé les droits de vote. Ce document peut être consulté sur le site de la société de gestion de portefeuille à l'adresse <https://www.lamaisondegestion.com/notre-demarche-responsable> ou au siège de celle-ci selon les modalités précisées sur le prospectus.

CALCUL DU RISQUE GLOBAL

L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

CRITÈRES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE

L'OPC ne prend pas simultanément en compte les trois critères relatifs au respect des objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG). L'ensemble des informations sur les critères (ESG) sont accessibles sur le site internet d'UBS Asset Management France SA à l'adresse : www.lamaisondegestion.com

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION

Le fonds n'a pas eu recours aux opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global.

REMUNERATIONS

La structure générale de rémunération au sein d'UBS et de ses filiales se focalise sur des facteurs éprouvés de longue date tels que la rémunération au rendement et au comportement, une rentabilité durable, une solide gestion des risques et des capitaux, une attention particulière au client et un travail en équipe et une bonne gouvernance selon les paramètres du Groupe UBS. Nos politiques et programmes de rémunération sont conçus pour ne pas inciter nos employés à favoriser leur propre intérêt ou les intérêts de l'entreprise au détriment potentiel de nos clients.

La politique de rémunération d'UBS La Maison de Gestion (LMDG) fait partie de la politique de rémunération d'UBS (France) Holding. Spécifiquement pour LMDG, elle vise à promouvoir un environnement de gestion des risques sain et efficace, ne pas encourager une prise de risque qui est incompatible avec les profils de risque, les règles ou les instruments de constitution des Fonds Alternatifs d'Investissement (FIA) et les Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM) gérés et de se conformer à la stratégie, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts d'UBS, y compris des mesures visant à éviter les conflits d'intérêts, comme indiqué dans la Politique sur les conflits d'intérêts. Elle veille également à ce que le système de rémunération soit conforme à la réglementation en vigueur et, plus précisément, aux dispositions définies dans (i) la directive 2011/61/UE des gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (AIFM) en date du 8 juin 2011 (la directive AIFM) et le règlement délégué UE 231/2013 ; (ii) la directive 2014/91/UE relative aux investissements collectifs dans les valeurs mobilières (OPCVM), transposée en droit français

par le décret ministériel n° 2016-312 du 17 mars 2016; (iii) les articles L533-22-2 du code monétaire et financier et les articles 321-125 et 319-10 du Règlement Général de l'AMF ; (iv) les lignes directrices de l'ESMA sur les bonnes politiques de rémunération en vertu de la directive OPCVM et de l'AIFMD publiées le 31 mars 2016 (les lignes directrices); (v) la position de l'AMF n° 2013-11 en date d'août 2013 concernant la rémunération versée par les gestionnaires; et (vi) les directives de l'AMF sur la directive OPCVM V publiée le 3 août 2016.

Rémunération fixe

La rémunération fixe se compose généralement d'un salaire de base, payé mensuellement, qui est déterminé en tenant compte du rôle de l'employé, y compris la responsabilité et la complexité du rôle, le rendement et les conditions du marché local. Il représente une proportion suffisante de la rémunération totale permettant une stratégie d'attribution de performance entièrement flexible, y compris la possibilité de ne pas payer de rémunération variable. Le cas échéant, toute indexation obligatoire du salaire est appliquée conformément aux réglementations locales.

En plus, la société peut, à sa discrétion, offrir des avantages sociaux à certains salariés qui font partie intégrante de la rémunération fixe. Ces avantages comprennent une place de parking, les voitures de société, des indemnités de formation, les indemnités de représentation et les frais d'hébergement.

Rémunération variable

Les employés sont rémunérés par rapport à l'atteinte d'une palette d'objectifs financiers et non financiers. Le montant total de la rémunération variable attribuée repose sur une combinaison de l'évaluation de la performance de l'individu, de l'unité d'affaires concernée et des résultats globaux de la société. En outre, l'évaluation des performances individuelles prend en compte des critères quantitatifs (financiers) et qualitatifs (non financiers). La rémunération variable totale accordée ne remet pas en question la capacité d'UBS à renforcer ses fonds propres. Les paiements de primes de performance peuvent être réduits ou annulés lorsque les critères de performance ne sont pas satisfaits par l'individu concerné, l'unité d'affaires concernée et / ou l'entité UBS dans son ensemble.

Détermination du montant de la rémunération variable

La rémunération variable est évaluée sur la base d'une performance à long terme (pluriannuelle) et le paiement est réparti sur une période qui tient compte de la politique de rachat de la Société et de ses risques de placement. La mesure de la performance utilisée pour calculer la rémunération variable ou les pools de rémunération variable comprend un ajustement pour tous les types de risques actuels et futurs. La détermination de la composante variable individuelle est effectuée et payée une fois par année civile dans le cycle de revue annuel des rémunérations.

Paiement de la rémunération variable

Le paiement ou l'acquisition de la rémunération variable ne se produit que s'il est compatible avec la situation financière globale d'UBS et justifié en fonction du rendement d'UBS, de l'unité d'affaires et de l'intéressé.

Le paiement des primes de performance est assujéti aux modalités et conditions du cadre des rémunérations ("compensation framework") d'UBS en place au moment du paiement et peut être octroyé en vertu de tout plan UBS existant (ensemble, "Plans de rémunération UBS"), qui sera assujéti aux règles du régime au moment de l'octroi de la prime. Les règles des plans de rémunération UBS ainsi que le cadre des rémunérations peuvent être modifiés de temps à autre à la discrétion absolue d'UBS. Les employés qui ne sont pas employés par UBS à la date de paiement de la prime ou qui sont en période de préavis avant la date de paiement ne pourront prétendre au versement de la prime ni être admissibles à recevoir une prime incitative.

Revue des examens visés au 3° et 4° du I de l'article 319-10 du règlement général de l'AMF et modifications importantes de la politique de rémunération

Le Conseil d'Administration de la société UBS holding (France) S.A a décidé de créer, pour l'assister dans l'exercice de sa mission de fixation des principes de la politique de rémunération, le Comité prévu aux articles L.511-89 et L.511-102 du code monétaire et financier et a donné à ce Comité la dénomination de « Comité de Rémunération ». Les modifications et adaptations ultérieures de ces principes seront opérées par le Conseil d'Administration.

Parmi les missions attribuées au comité de rémunération figure la revue annuelle de la politique de rémunération afin de valider qu'elle est toujours conforme à la réglementation applicable et, le cas échéant, proposer des modifications.

La politique de rémunération a été mise à jour par le Comité des rémunérations.

La rémunération variable du personnel identifié de la Maison de Gestion est assujettie à des exigences spécifiques, qui s'appliquent à toute rémunération découlant du rôle, de la fonction qui a déterminé leur statut de personnel identifié dans l'entité correspondante, à savoir:

- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 100'000 euros au moins 40% et, dans le cas d'un montant particulièrement élevé, au moins 60% de la rémunération variable sera différée de trois à cinq ans ;
- Si la rémunération variable d'un Personnel Identifié est strictement supérieure à 100'000 EUR, un minimum de 50% de la rémunération variable consiste en unités notionnelles de fonds FIA ou OPCVM, ou en des participations équivalentes, des instruments liés à des actions ou des instruments non monétaires équivalents.

Le "compensation framework" pour les salariés impactés (rémunération variable totale supérieure ou égale à EUR 100'000) a été modifié pour tenir compte des exigences ci-dessus de la manière suivante:

- Un minimum de 50% du variable total est différé, investi à 100% dans un fond notionnel
- L'acquisition se fera sur 5 ans
- Si le différé selon le "compensation framework" du Groupe est supérieur à 50%, un différé plus élevé sera appliqué

Le service conformité et contrôle interne (Compliance and Operational Control) effectue un contrôle annuel indépendant du bon respect de la politique de rémunération et du bon fonctionnement de la gouvernance associée.

Rapport quantitatif 2021

Divulgarion des rémunérations	Payées par la société de gestion		
	Tout le personnel	Personnes visés	
		Gérants	Autres
Nombre	46	24	10
Rémunération fixe	4 702 780	2 494 900	1 492 000
Rémunération variable	1 698 000	774 500	774 000
Performance fees	-	-	-
Total (agrégat)	6 400 780	3 269 400	2 266 000

AUTRES INFORMATIONS

Le prospectus complet de l'OPC et les derniers documents annuels et périodiques sont adressés dans un délai d'une semaine sur simple demande écrite du porteur auprès de :

UBS La Maison de Gestion

91 Boulevard Haussmann

75008 PARIS

Email : www.lamaisondegestion.com/contacts.

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



RSM Paris

26, rue Cambacérés

75 008 Paris

France

Tél.: +33 (0) 1 47 63 67 00

Fax: +33 (0) 1 47 63 69 00

www.rsmfrance.fr

LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR)

FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Régi par le livre II du Code monétaire et financier

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le **29 JUILLET 2022**

Aux porteurs de parts,**1. OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif **LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR)** constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le **29 juillet 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

2. FONDEMENT DE L'OPINION**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 31 juillet 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3. JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

5. RESPONSABILITÉS DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

6. RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 4 novembre 2022

RSM PARIS

Société de Commissariat aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Mohamed BENNANI

Associé

6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 29/07/2022 en EUR

ACTIF

	29/07/2022	30/07/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	66 573 229,84	54 297 371,38
Actions et valeurs assimilées	37 039 749,91	32 002 544,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	36 468 332,95	32 002 544,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	571 416,96	
Obligations et valeurs assimilées	131 330,53	207 416,76
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	131 330,53	207 416,76
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	28 403 504,86	21 393 945,29
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	28 403 504,86	21 393 945,29
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	998 644,54	693 464,76
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	998 644,54	693 464,76
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	727 499,53	571 618,50
Opérations de change à terme de devises		
Autres	727 499,53	571 618,50
COMPTES FINANCIERS	10 398 650,85	4 692 354,21
Liquidités	10 398 650,85	4 692 354,21
TOTAL DE L'ACTIF	77 699 380,22	59 561 344,09

PASSIF

	29/07/2022	30/07/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	68 348 298,74	56 693 125,85
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	1 145 153,63	2 277 179,26
Résultat de l'exercice (a,b)	-449 808,05	-352 909,79
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	69 043 644,32	58 617 395,32
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	675 629,56	369 041,20
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	675 629,56	369 041,20
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	675 629,56	369 041,20
Autres opérations		
DETTES	92 326,01	573 148,12
Opérations de change à terme de devises		
Autres	92 326,01	573 148,12
COMPTES FINANCIERS	7 887 780,33	1 759,45
Concours bancaires courants	7 887 780,33	1 759,45
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	77 699 380,22	59 561 344,09

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0922	6 080 763,01	
EURO STOXX 50 0921		3 229 520,00
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
SP 500 MINI 0921		6 478 010,63
NK2 TOKYO NIK 0921		1 052 123,63
NQ USA NASDAQ 0921		1 008 989,71
CBOE VIX FUT 0921		279 240,60
EURO STOXX 50 0922	6 293 400,00	
Options		
DJES BANKS 09/2021 CALL 105		263 193,58
DJ EURO STOXX 50 09/2021 CALL 4200		2 833 884,90
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3250	1 162 860,16	
DJ EURO STOXX 50 12/2021 PUT 3800		2 079 858,87
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 4000	3 144 468,80	
S&P 500 INDEX 09/2021 CALL 4550		653 840,33
S&P 500 INDEX 09/2021 PUT 4200		823 972,25
S&P 500 INDEX 09/2022 PUT 3700	1 062 091,93	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	392,67	38,27
Produits sur actions et valeurs assimilées	756 359,33	413 169,32
Produits sur obligations et valeurs assimilées	3 191,41	7 343,43
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	759 943,41	420 551,02
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	83 324,71	27 341,97
Autres charges financières	-34,25	-87,15
TOTAL (2)	83 290,46	27 254,82
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	676 652,95	393 296,20
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	1 084 636,17	675 427,31
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-407 983,22	-282 131,11
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-41 824,83	-70 778,68
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-449 808,05	-352 909,79

I. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le Règlement ANC 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus .

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en EURO.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

L'organisme se conforme aux dispositions générales prévues par le Plan Comptable des OPC. Notamment, le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et à l'arrêté du bilan selon les règles suivantes :

a - Actions, obligations et autres titres de créances et valeurs assimilées

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé et en fonctionnement régulier sont évalués :

- au cours de clôture du marché de référence ou au prix contribué s'il s'agit de marchés européens ;
- au dernier cours connu sur leur marché principal ou au prix contribué l s'il s'agit de marchés étrangers non européens.

Les titres de créances négociables sont évalués à leur valeur de marché, ou, en l'absence de transactions significatives permettant de dégager un prix de marché incontestable, par l'application d'une méthode actuarielle sur la base d'une courbe de taux établie par la Société de gestion à partir de taux de marché fournis par les principaux coteurs de la place, affectés le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. Toutefois, et en application des dispositions du règlement du Fonds, les titres de créances négociables dont la durée de vie résiduelle est, ou devient, inférieure ou égale à trois mois, sont évalués en linéarisant sur la durée de vie restant à courir la différence entre la dernière valeur du marché et la valeur de remboursement. Cependant, en cas de sensibilité particulière, cette méthode sera écartée au profit de la valeur de marché.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité du Comité de Valorisation de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

b - Les parts ou actions de placement collectif

Les parts et actions d'organismes de placement collectif de droit français ou étrangers sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du fonds. A défaut, la société de gestion pourra également retenir une valeur estimée, à partir des dernières informations communiquées par l'administrateur ou le gérant du fonds, lorsque celle-ci semble plus proche de la valeur effective de marché de la part du fonds sous-jacent concerné.

c - Instruments financiers à terme

Les opérations sur les marchés à terme ferme sont valorisées au cours de compensation. La valeur de marché pour les contrats à terme ferme est égale au cours multiplié par le nombre de contrats.

Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur un marché réglementé sont valorisés au cours de clôture. Les swaps de taux à plus de 3 mois sont valorisés à leur valeur de marché. Lorsque la durée de vie devient inférieure à 3 mois, les swaps de taux sont valorisés jusqu'à l'échéance sur la base du dernier taux connu. S'ils sont acquis moins de 3 mois avant l'échéance, les intérêts sont linéarisés.

Les changes à terme sont évalués par amortissement du report / déport jusqu'à l'échéance.

Les instruments financiers à terme dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion. Ces évaluations et leur justification sont communiquées au commissaire aux comptes à l'occasion de ses contrôles.

d – Devises

Les avoirs en compte et les cours de titres et autres valeurs exprimés en devises étrangères sont convertis dans la devise de comptabilité de l'OPC suivant le cours communiqué par la Banque Centrale Européenne au jour de l'évaluation.

Frais de gestion

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au FCP, à l'exception des frais de transaction.

Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc...) Aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter :

- des commissions de sur performance. Celles-ci rémunèrent la Société de gestion dès lors que le FCP a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au FCP
- des commissions de mouvement facturées au FCP

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au FCP, se reporter à la partie statistique du Document d'Information Clé destiné à l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au FCP	Assiette	Taux barème		Part J
		Part R	Part I	
Frais de gestion financière	Actif net de la part	1,50% TTC maximum	0,75% TTC maximum	0,45% TTC maximum
Frais administratifs externes à la société de gestion	Actif net de la part	0,20% TTC maximum	0,20% TTC maximum	0,20% TTC maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	2% TTC maximum		
Commission de mouvement		Néant		
Commission de surperformance	Actif net	Néant		

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R	Capitalisation	Capitalisation
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I	Capitalisation	Capitalisation
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) J	Capitalisation	Capitalisation

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/07/2022 en EUR

	29/07/2022	30/07/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	58 617 395,32	39 162 884,26
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	20 789 224,21	17 536 078,58
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-4 648 199,73	-7 360 686,93
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 722 493,03	2 142 349,29
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 451 098,94	-566 587,34
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	3 545 563,97	3 611 277,70
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-4 153 778,91	-3 087 146,82
Frais de transactions	-110 188,19	-48 583,81
Différences de change	2 679 055,69	8 052,83
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-7 997 196,17	7 357 469,44
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	627 600,15	8 624 796,32
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-8 624 796,32	-1 267 326,88
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-541 642,74	144 419,23
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	-534 701,30	6 941,44
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-6 941,44	137 477,79
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-407 983,22	-282 131,11
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	69 043 644,32	58 617 395,32

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
Obligations à taux fixe négociées sur un marché réglementé ou assimilé	131 330,53	0,19
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES	131 330,53	0,19
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	6 080 763,01	8,81
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	6 080 763,01	8,81
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	11 662 820,89	16,89
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	11 662 820,89	16,89

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées	131 330,53	0,19						
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							10 398 650,85	15,06
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							7 887 780,33	11,42
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées					131 330,53	0,19				
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	10 398 650,85	15,06								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	7 887 780,33	11,42								
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 USD		Devise 2 CHF		Devise 3 GBP		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	18 162 757,76	26,31	1 761 826,40	2,55	1 397 324,00	2,02	1 506 844,82	2,18
Obligations et valeurs assimilées							131 330,53	0,19
Titres de créances								
OPC	689 176,70	1,00						
Opérations temporaires sur titres								
Créances	344 655,58	0,50						
Comptes financiers					139 872,41	0,20		
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers	7 763 250,02	11,24	16 609,97	0,02			107 920,34	0,16
HORS-BILAN								
Opérations de couverture	6 080 763,01	8,81						
Autres opérations	1 062 091,93	1,54						

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	29/07/2022
CRÉANCES		
	Rétrocession de frais de gestion	6 040,18
	Dépôts de garantie en espèces	716 525,79
	Coupons et dividendes en espèces	4 833,09
	Autres créances	100,47
TOTAL DES CRÉANCES		727 499,53
DETTES		
	Rachats à payer	3 044,76
	Frais de gestion fixe	84 166,28
	Autres dettes	5 114,97
TOTAL DES DETTES		92 326,01
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		635 173,52

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I		
Parts souscrites durant l'exercice	87,000	1 083 235,11
Parts rachetées durant l'exercice	-65,000	-810 632,00
Solde net des souscriptions/rachats	22,000	272 603,11
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	937,000	
Part LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R		
Parts souscrites durant l'exercice	37 824,578	19 705 989,10
Parts rachetées durant l'exercice	-7 897,578	-3 837 567,73
Solde net des souscriptions/rachats	29 927,000	15 868 421,37
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	120 629,744	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	29/07/2022
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	108 297,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	0,95
Rétrocessions des frais de gestion	
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	962 812,85
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,70
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	29/07/2022
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	29/07/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	29/07/2022
Actions			1 904 400,00
	CHI149574571	UBS AG LONDON ZCP 29-12-28	1 904 400,00
Obligations			
TCN			
OPC			8 156 565,71
	FR0013355930	LMdG Familles & Entrepreneurs (EUR) I	1 859 287,50
	FR0010762302	LMdG FLEX COURT TERME (EUR) I	4 111 280,81
	FR0011316744	LMdG SMID CAP (EUR) I	2 185 997,40
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			10 060 965,71

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	29/07/2022	30/07/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	-449 808,05	-352 909,79
Total	-449 808,05	-352 909,79

	29/07/2022	30/07/2021
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	537,81	-5 489,23
Total	537,81	-5 489,23

	29/07/2022	30/07/2021
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-450 345,86	-347 420,56
Total	-450 345,86	-347 420,56

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	29/07/2022	30/07/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1 145 153,63	2 277 179,26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	1 145 153,63	2 277 179,26

	29/07/2022	30/07/2021
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	187 333,54	459 853,54
Total	187 333,54	459 853,54

	29/07/2022	30/07/2021
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	957 820,09	1 817 325,72
Total	957 820,09	1 817 325,72

3.II. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	31/07/2018	31/07/2019	31/07/2020	30/07/2021	29/07/2022
Actif net Global en EUR	46 917 489,95	38 514 930,83	39 162 884,26	58 617 395,32	69 043 644,32
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I en EUR					
Actif net	6 245 582,39	8 091 149,99	8 170 324,86	11 853 749,33	11 345 906,59
Nombre de titres	603,000	779,000	790,000	915,000	937,000
Valeur liquidative unitaire	10 357,51	10 386,58	10 342,18	12 954,91	12 108,75
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	630,09	-126,10	17,59	502,57	199,92
Capitalisation unitaire sur résultat	30,52	82,30	-7,83	-5,99	0,57
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R en EUR					
Actif net	37 137 478,93	30 423 780,84	30 992 559,40	46 763 645,99	57 697 737,73
Nombre de titres	88 090,591	72 506,838	74 737,880	90 702,744	120 629,744
Valeur liquidative unitaire	421,58	419,59	414,68	515,57	478,30
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	25,05	-5,12	0,75	20,03	7,94
Capitalisation unitaire sur résultat	-2,06	0,31	-3,46	-3,83	-3,73

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ALLIANZ SE-REG	EUR	2 445	433 547,40	0,63
COMPUGROUP MED.SE NA O.N.	EUR	11 613	490 533,12	0,71
DEUTSCHE LUFTHANSA NOMINATIVE	EUR	55 466	332 463,20	0,48
DEUTSCHE TELEKOM AG	EUR	24 589	455 044,03	0,66
PORSCHE A HOLDING	EUR	5 295	372 768,00	0,54
VONOVIA SE	EUR	5 555	180 370,85	0,26
TOTAL ALLEMAGNE			2 264 726,60	3,28
BELGIQUE				
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	11 717	612 447,59	0,88
SOLVAY	EUR	4 545	388 597,50	0,57
UNION CHIMIQUE BELGE/ UCB	EUR	5 857	446 889,10	0,65
TOTAL BELGIQUE			1 447 934,19	2,10
ESPAGNE				
IBERDROLA RTS 21-07-22	EUR	45 796	12 309,96	0,02
IBERDROLA SA	EUR	45 796	477 652,28	0,69
TOTAL ESPAGNE			489 962,24	0,71
ETATS-UNIS				
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	USD	1 989	484 214,65	0,70
ALPHABET- A	USD	4 820	549 857,70	0,79
AMAZON.COM INC	USD	4 800	635 276,81	0,92
APPLE INC	USD	5 680	905 268,28	1,31
BANK OF AMERICA CORP	USD	21 183	702 395,17	1,02
BLACKROCK CL.A	USD	1 232	808 541,91	1,17
BOOKING HOLDINGS INC	USD	260	493 580,54	0,72
CONOCOPHILLIPS	USD	8 116	775 503,24	1,13
COSTCO WHOLESALE CORP	USD	906	480 966,80	0,69
DANAHER CORP	USD	4 887	1 396 963,56	2,02
EMERSON ELECTRIC	USD	4 119	363 848,70	0,53
EQUINIX INC	USD	744	513 492,43	0,74
ESTEE LAUDER COMPANIES INC -A-	USD	1 142	305 869,86	0,44
GENERAL ELECTRIC CO	USD	4 661	337 855,65	0,49
MICROSOFT CORP	USD	3 161	870 317,40	1,26
NEXTERA ENERGY GROUP	USD	8 637	715 677,08	1,04
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	2 207	1 080 286,08	1,57
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	7 985	677 626,69	0,98
RAYTHEON TECHNO	USD	6 269	573 072,61	0,83
SALESFORCE INC	USD	3 778	681 829,61	0,99
TESLA INC	USD	979	855 910,90	1,24
THE COCA COLA COMPANY	USD	6 793	427 506,31	0,62
THE WALT DISNEY	USD	3 940	409 977,93	0,60
TMOBILE US INC	USD	4 366	612 563,10	0,88
UNITEDHEALTH GROUP INC	USD	3 077	1 636 620,59	2,37
TOTAL ETATS-UNIS			17 295 023,60	25,05
FINLANDE				
NORDEA BANK ABP	SEK	97 330	935 427,86	1,36
TOTAL FINLANDE			935 427,86	1,36

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
FRANCE				
ACCOR	EUR	12 667	320 221,76	0,47
AIR LIQUIDE	EUR	5 349	717 407,88	1,03
DASSAULT SYST.	EUR	13 409	558 618,94	0,81
L'OREAL	EUR	1 848	680 248,80	0,99
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	EUR	569	384 075,00	0,56
SAINT-GOBAIN	EUR	7 614	345 104,55	0,50
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	2 755	370 657,70	0,54
SOCIETE GENERALE SA	EUR	21 325	465 631,38	0,67
THALES	EUR	4 904	595 100,40	0,86
TOTALENERGIES SE	EUR	24 807	1 234 396,32	1,79
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	14 429	351 634,73	0,51
VINCI (EX SGE)	EUR	6 749	630 221,62	0,91
TOTAL FRANCE			6 653 319,08	9,64
IRLANDE				
ACCENTURE PLC - CL A	USD	2 889	867 734,16	1,25
TOTAL IRLANDE			867 734,16	1,25
ITALIE				
UNICREDIT SPA	EUR	92 059	881 925,22	1,28
TOTAL ITALIE			881 925,22	1,28
PAYS-BAS				
ASML HOLDING NV	EUR	1 024	568 729,60	0,82
TOTAL PAYS-BAS			568 729,60	0,82
ROYAUME-UNI				
ANGLO AMERICAN	GBP	14 005	493 074,95	0,71
ASTRAZENECA PLC	GBP	6 987	904 249,05	1,31
UBS AG LONDON ZCP 29-12-28	EUR	20 000	1 904 400,00	2,76
TOTAL ROYAUME-UNI			3 301 724,00	4,78
SUISSE				
NESTLE NOM.	CHF	7 072	847 926,36	1,23
NOVARTIS AG-REG	CHF	10 862	913 900,04	1,32
TOTAL SUISSE			1 761 826,40	2,55
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			36 468 332,95	52,82
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
SUEDE				
EMBRACER GROUP AB	SEK	77 145	571 416,96	0,83
TOTAL SUEDE			571 416,96	0,83
TOTAL Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé ou assimilé			571 416,96	0,83
TOTAL Actions et valeurs assimilées			37 039 749,91	53,65
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ROYAUME-UNI				
EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCT ET DEVEL 5.0% 27-01-25	BRL	780 000	131 330,53	0,19
TOTAL ROYAUME-UNI			131 330,53	0,19
TOTAL Obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			131 330,53	0,19
TOTAL Obligations et valeurs assimilées			131 330,53	0,19

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
H2O MULTIBONDS NC	EUR	5 958	810 883,80	1,18
LMdG Familles & Entrepreneurs (EUR) I	EUR	16 527	1 859 287,50	2,69
LMdG FLEX COURT TERME (EUR) I	EUR	3 787	4 111 280,81	5,95
LMdG SMID CAP (EUR) I	EUR	8 737	2 185 997,40	3,17
LONGCHAMP DALTON JAPAN LONG ONLY UCITS FUND PART I2UH	EUR	1 787	2 264 182,61	3,28
OFI PRECIOUS METALS PART I	EUR	45	1 806 565,05	2,62
TOTAL FRANCE			13 038 197,17	18,89
IRLANDE				
GAM STAR CAT BOND PTG INST C	EUR	57 749	825 868,45	1,20
GAVEKAL CH FIX INCOME-A EUR	EUR	9 419	1 806 187,44	2,62
HERMES GL EMER MKT-JEURA	EUR	1 309 979	3 999 103,89	5,78
HSBC MSCI RUSSIA CAPPED UCIT	USD	81 520	215 542,51	0,31
SPDR MSCI EM ASIA UCITS ETF	EUR	88 758	5 883 767,82	8,52
TOTAL IRLANDE			12 730 470,11	18,43
LUXEMBOURG				
BGF WLD GLD USDD2	USD	15 120,26	473 634,19	0,68
PICTET DIGITAL IEUR	EUR	1 621	687 611,99	1,00
RUFFER TOT.RET.INT.EUR CL.I C.	EUR	7 220	1 192 527,40	1,73
SCHROD-EG EE-AA	EUR	1 400	281 064,00	0,41
TOTAL LUXEMBOURG			2 634 837,58	3,82
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			28 403 504,86	41,14
TOTAL Organismes de placement collectif			28 403 504,86	41,14
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
EURO STOXX 50 0922	EUR	170	332 350,00	0,48
SP 500 MINI 0922	USD	-30	-343 279,56	-0,50
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-10 929,56	-0,02
TOTAL Engagements à terme fermes			-10 929,56	-0,02
Engagements à terme conditionnels				
Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé				
DJ EURO STOXX 50 09/2022 PUT 3250	EUR	320	60 480,00	0,09
DJ EURO STOXX 50 12/2022 CALL 4000	EUR	320	210 880,00	0,30
S&P 500 INDEX 09/2022 PUT 3700	USD	23	51 654,98	0,08
TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé			323 014,98	0,47
TOTAL Engagements à terme conditionnels			323 014,98	0,47
TOTAL Instruments financier à terme			312 085,42	0,45
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	USD	350 025	343 279,56	0,50
APPEL MARGE CACEIS	EUR	-332 350	-332 350,00	-0,49
TOTAL Appel de marge			10 929,56	0,01

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Créances			727 499,53	1,06
Dettes			-92 326,01	-0,14
Comptes financiers			2 510 870,52	3,64
Actif net			69 043 644,32	100,00

Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) I	EUR	937,000	12 108,75	
Parts LMdG OPPORTUNITES MONDE 100 (EUR) R	EUR	120 629,744	478,30	